

REVUE

DU

TOURING CLUB DE BELGIQUE
et Bulletin Officiel.

Chèques postaux : 118.900.

44, rue de la Loi, 44 — Bruxelles

Téléphone : 11 94 35.

Rédacteur en chef : LOUIS LECONTE,
Vice-Président.

SOCIÉTÉ ROYALE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF.

Cotisation annuelle : fr. 14.50
Revue de luxe : suppl. de fr. 15

ORGANE BIMENSUEL

Cotisation de famille : fr. 4.25
sans la Revue du T. C. B.

SOMMAIRE :

Le château Ter Varent, à Vieux-Dieu-lez-Anvers (O. Pétitjean)	49	La création de Duinbergen (L. Cooreman)	56
Escales dans Bruxelles. — Les petits secrets du Parc (Marc Augis)	54	Hyères-les-Palmiers (Léon Wilmet)	59

Nos vieilles demeures seigneuriales.

Le château Ter Varent, à Vieux-Dieu-lez-Anvers.

LE Château Ter Varent est, à Vieux-Dieu, dépendance de la commune de Mortsels, situé sur la droite de la route de Bruxelles à Anvers, immédiatement au delà du viaduc par lequel, en pleine agglomération, la ligne du chemin de fer de Vieux-Dieu à Anvers-Sud franchit la chaussée. Le quartier est en voie d'aménagement; on y a, tout récemment, tracé de belles et larges rues qui se bordent de maisons neuves, au fur et à mesure du lotissement; celui-ci s'accompagne, hélas, de l'abatage de bien beaux arbres — ceux-là précisément qui ornaient le parc de Ter Varent.

Si bien que, dégagé, aujourd'hui, du côté du sud, du rideau de frondaisons qui, pendant des siècles, le masqua à tous les regards, le vieux castel montre, se mirant dans son parterre d'eau, sa façade toute blanche et sa svelte tour seigneuriale.

Encore que l'une des plus anciennes, incontestablement, de la banlieue anversoise, cette demeure aristocratique était, autrefois, peu connue en dehors du cercle de ses familiers, précisément parce qu'elle était blottie dans la verdure d'un vaste parc, loin des regards indiscrets. Et, le jour prochain où les rues nouvelles seront bordées de maisons, Ter Varent sera, de nouveau, soustrait à la vue des passants; sa silhouette caractéris-

tique n'égaiera plus le passage que pour les locataires des étages, sur le derrière des buildings environnants.

L'ouverture d'une succession, avec le partage imposé par le Code, a, en effet, en 1928, livré à l'urbanisme ce coin jadis si paisible. Du moins, l'une des filles du dernier châtelain décédé a-t-elle pu, en rachetant le manoir et une partie du parc, le sauver de la pioche du démolisseur.

Même aujourd'hui encore, que les arbres sont abattus, le promeneur n'aperçoit cependant que la façade postérieure du château. Celui-ci, qui semble émerger des anciennes douves fortement élargies de ce côté, produit une vive impression. Au milieu de la façade, se trouve un avant-corps percé de quatre fenêtres rectangulaires, rangées deux par deux au rez-de-chaussée et à l'étage; sur la droite et en alignement, s'élève une tour carrée à trois étages au-dessus du rez-de-chaussée; ce dernier et le premier étage sont éclairés, chacun, par une fenêtre identique à celles de l'avant-corps. Les deux étages supérieurs de la tour sont percés chacun d'une fenêtre plus petite, en plein cintre.

L'aile gauche (1), fortement en retrait sur

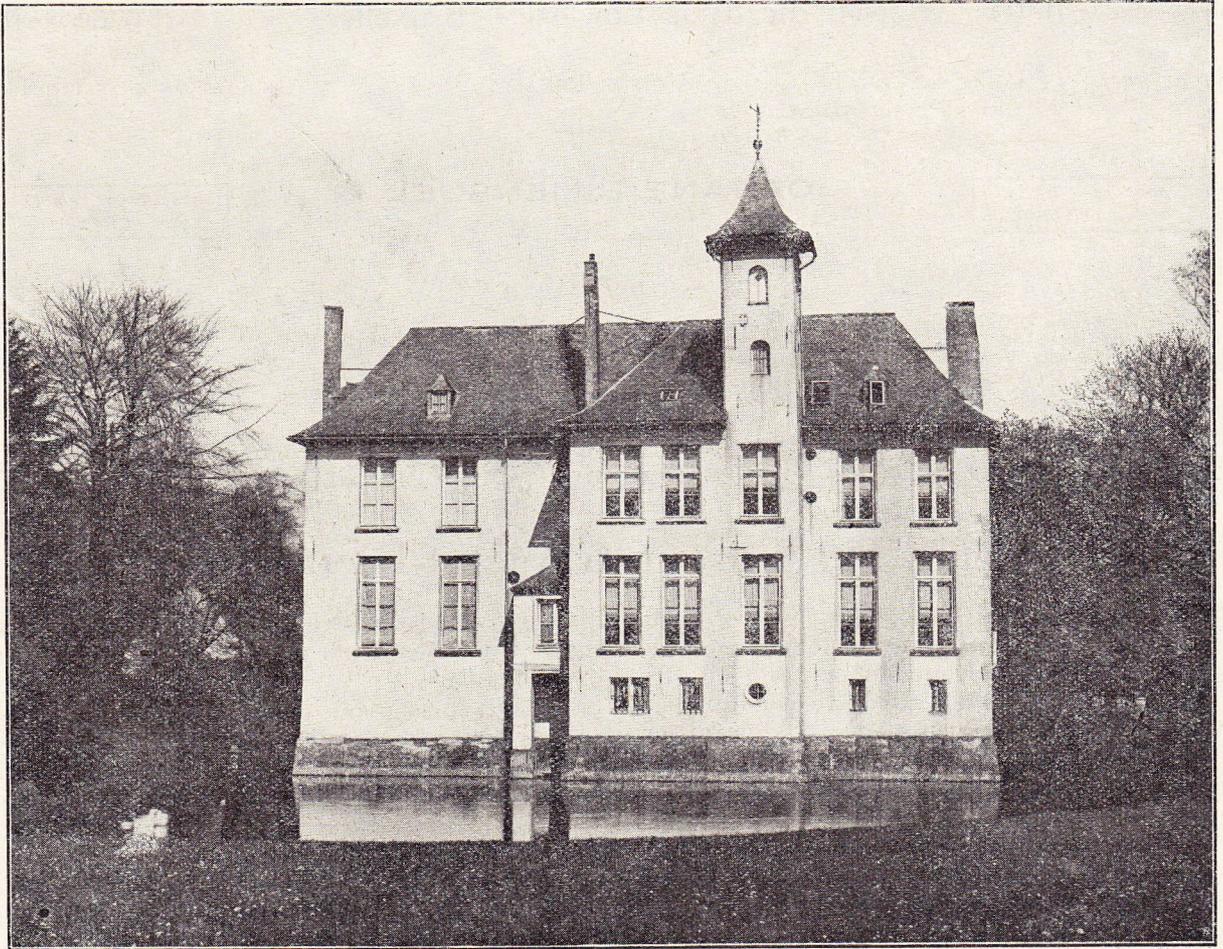
(1) Il s'agit, ici, d'une façade postérieure. Les termes aile gauche et aile droite sont employés par rapport à la façade antérieure, le bâtiment étant considéré comme une personne ayant sa droite et sa gauche propres.

l'avant-corps, possède quatre fenêtres rangées deux par deux; quant à l'aile droite, elle n'est en retrait que de quelques décimètres sur l'angle de la tour; elle présente, elle aussi, quatre fenêtres sur deux rangs.

La toiture en ardoises est à quatre versants légèrement incurvés et débordant notablement sur les façades. La tour est couverte d'une petite toiture semblable, à quatre pans et formant flèche.

Dans l'angle décrit par l'aile gauche et l'avant-corps central, se trouve un édicule dont l'angle

que l'aile droite a été ajoutée au château primitif par Dominicus de Raet, qui fut sire du domaine de 1646 à 1655. Il faut reconnaître que cet agrandissement a été judicieusement et artistiquement effectué. On a peine à distinguer les deux époques de la construction. En étudiant la façade de près, on finit par constater qu'à l'aile droite — plus récente donc — la distance qui sépare, de l'extrémité du mur, les dernières fenêtres est moindre que la distance correspondante à l'aile gauche. Il y a là un léger déséquilibre. La dyssymétrie



Le château Ter Varent. — La façade postérieure.

sailant repose sur un pilastre en maçonnerie; les fondations de celui-ci plongent dans l'eau des douves.

A l'aile gauche, les sous-sols ne sont pas éclairés; au milieu et à l'aile droite, ils reçoivent la lumière par de petites ouvertures rectangulaires, correspondant à chaque rangée verticale de fenêtres; la première de ces ouvertures a une largeur double de celle des autres. Sous la tour, c'est un œil de bœuf qui éclaire les caves.

La façade, qui est construite en pierre, est revêtue d'un crépi blanc.

Les archives de Ter Varent nous apprennent

s'est imposée toutefois à l'architecte par l'obligation de fixer exactement au milieu de la façade agrandie, l'avant-corps qui se trouvait, primitivement, à droite de la tour; aujourd'hui, et pour conserver l'équilibre général, l'aile gauche a exactement la même largeur que l'aile droite, la tour étant comprise avec celle-ci. C'est même cette heureuse disposition qui donne à cette élégante façade son ordonnance harmonieuse.

A première vue, cette façade ne possède aucune porte; cependant, sous l'édicule, à l'angle de l'avant-corps et de l'aile gauche, il y eut une pe-

tite sortie permettant de s'embarquer sur l'eau des douves.

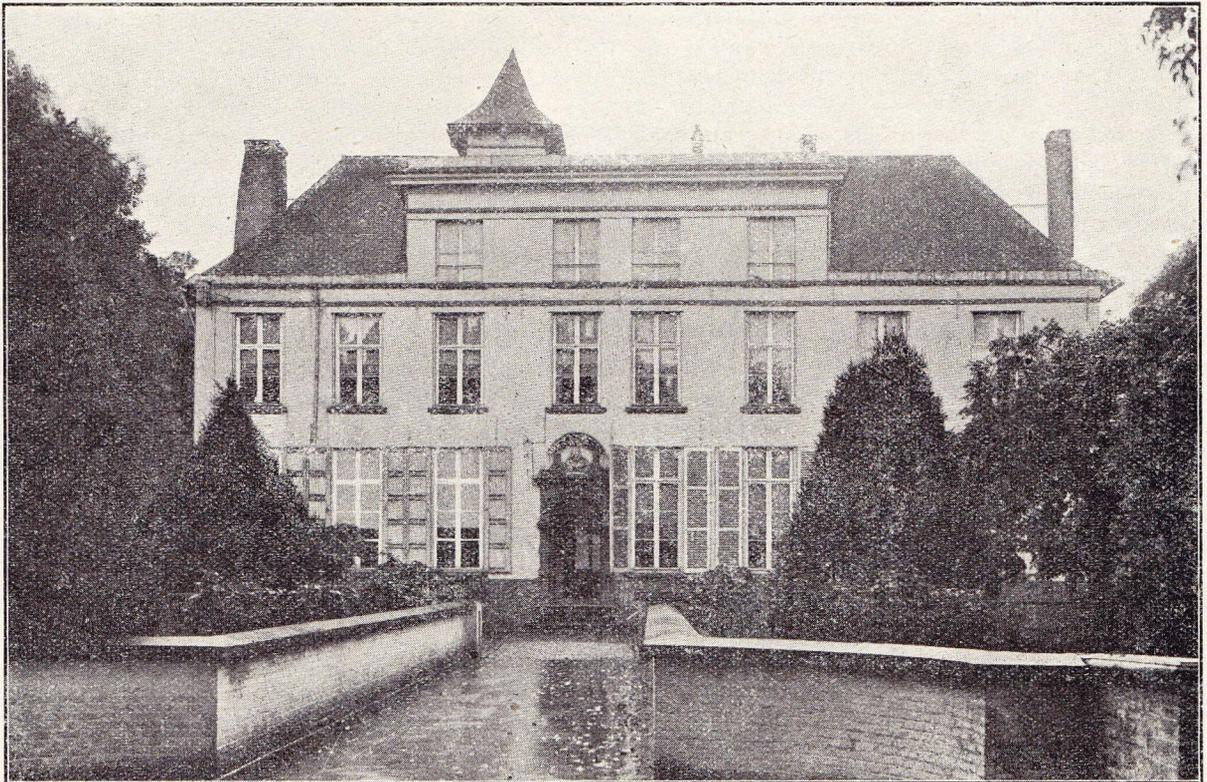
L'ensemble appartient au style classique, très sobre, de l'époque Henri IV. L'architecte n'a cherché en rien à décorer cette façade; sans le vouloir peut-être, il a réalisé une œuvre de belle venue, dont le mérite et la grâce sont dans la pureté des lignes, l'équilibre des parties et l'harmonie de l'ensemble.

*
**

Bien que d'une grande sobriété de décoration, elle aussi, la façade antérieure de Ter Varent a, cependant, été l'objet de plus de recherche. On y accède par une allée ombragée, traversant la partie septentrionale de l'ancien parc, qui a été conser-

luré également, est partagé par quatre voussours plats et saillants, et par une belle clé de voûte. Au-dessus d'un entablement horizontal, se trouve une niche encadrée de montants dont les bases sont des volutes et que recouvre une arcature profondément moulurée. Dans la niche, se voit le buste d'un chevalier revêtu de son armure et portant la croix de Malte; d'après la coiffure et le port de la barbe en pointe, ce buste rappelle l'époque de Rubens; il représenterait, ainsi, Jacques Carena, riche marchand anversoïis, anobli en 1655 et propriétaire de Ter Varent.

On accède à cette belle porte par un petit perron de trois marches à coins coupés, en retrait l'une sur l'autre.



Le château Ter Varent. — La façade antérieure.

vée. Le visiteur est, ainsi, amené devant les douves que franchit un pont de trois arches. Le château est précédé d'une vaste terrasse rectangulaire délimitée, de trois côtés, par les douves; quelques massifs d'arbustes y mettent une note gaie. Un mur de soutènement, en pierres dans sa partie inférieure, en briques au-dessus, entoure cette esplanade. Une grille en fer y sert de garde-fou; le parapet du pont constitue une allée, évasée vers l'extérieur, rectiligne vers l'entrée du château.

Celle-ci est un portail de style Louis XIII, qui constitue la partie la plus travaillée de la façade. Il se compose de pieds-droits en pierres, à parties saillantes, dont les chapiteaux carrés et moulurés supportent un arc de plein cintre; cet arc, mou-

La façade présente, au rez-de-chaussée, trois fenêtres à droite du portail et quatre à sa gauche. L'étage unique est éclairé par huit fenêtres symétriquement disposées au-dessus des sept premières et du portail du rez-de-chaussée. Au-dessus des quatre fenêtres du milieu, se trouve un fronton rectangulaire, percé de quatre petites baies, éclairant un étage à la Mansard.

Ce fronton semble un remaniement exécuté longtemps après la bâtisse principale. Il est, en effet, surmonté d'une large corniche saillante qui diffère nettement des toitures surplombantes des autres façades.

De même, le beau portail est, indiscutablement, un embellissement apporté par un propriétaire

fastueux et quelque peu vaniteux — le chevalier *Jacomo Anthonio Carena* sans doute, dont le buste trône dans la niche. Il date de la grande époque artistique anversoise du XVII^e siècle. On remarque très bien que, pour conserver la symétrie générale, le portail a été disposé exactement en dessous de la fenêtre correspondante de l'étage. Mais cette dernière n'est pas à égale distance de ses deux voisines; il en résulte que le trumeau est, à la droite du portail, plus large qu'à sa gauche; quand il est ouvert, le contrevent de la fenêtre de gauche recouvre en partie le pied-droit. Ce défaut, qui est frappant, aurait été sûrement et facilement évité par le premier bâtisseur, si le portail avait été édifié lors de la construction générale. Au contraire, dans la suite, il fallut bien subir l'inconvénient, si malencontreux qu'il fût.

On se doute bien que l'intérieur du château a reçu, aux diverses étapes du progrès dans le confort des habitations, les appropriations et les modernisations qui s'imposaient; cependant, la distribution générale des pièces n'a pas été changée. Du portail, on pénètre dans un grand hall qui, lui-même, permet de passer dans les diverses pièces du rez-de-chaussée; l'escalier qui mène à l'étage n'est pas apparent; on y accède en ouvrant une porte donnant dans le hall. La grande salle à manger, située dans l'aile droite, a seule conservé un beau plafond ancien sur grosses poutres dégauchées.

Les sous-sols sont extrêmement intéressants. Ils se composent de divers locaux — caves, cuisines, office — répartis sous tout le bâtiment et recouverts de solides voûtes en plein cintre; celles-ci s'appuient sur d'épais murs en pierres; le tout a l'aspect des constructions romanes; on remarque aisément que le château actuel a été bâti sur des fondations antérieures; le second bâtisseur a utilisé celles-ci, en les appropriant, tant bien que mal, à leur nouvelle destination. Si l'on veut se rendre compte qu'en définitive le château *Ter Varent* est bâti au milieu d'un étang, on comprend que l'on ait reculé, lors de la construction des bâtiments actuels, devant les travaux très difficiles qu'il eût fallu effectuer, dans l'eau vraisemblablement, pour fonder de nouvelles assises. Il est même vraisemblable qu'il y eut, dès le XI^e siècle, une importante bâtisse dont les fondations ont supporté successivement la demeure primitive, d'abord, le château féodal, ensuite, et la maison seigneuriale moderne, enfin.

Il semble bien, aussi, que les anciennes fondations s'étendaient sous la cour. Certains indices, relevés par le propriétaire actuel, *M. C. de Bary*, permettent de supposer qu'il existe encore, sous le remblai de cette cour, des cavités assez vastes, qui donc seraient des locaux voûtés et non remblayés. Il est, en effet, formellement établi que le château féodal abritait une garnison assez considérable; le château moderne est, manifestement, insuffisant pour loger les hommes d'armes chargés

de le défendre. La petite forteresse fut prise d'assaut et détruite à la fin du XVI^e siècle. A cette époque déjà, les progrès de l'artillerie rendaient vaines les tentatives de résistance d'un château de ce genre. Le reconstruteur de 1583 a renoncé fort sagement à des précautions militaires qui, loin de le protéger efficacement, l'exposaient à un nouveau siège et à un nouveau désastre. Et ainsi, le château *Ter Varent* fut ramené aux proportions d'une opulente demeure privée. Un vieux parchemin du XVII^e siècle étaye ces conclusions: il qualifie, en effet, *Ter Varent* de « *hof van plaisantie* » — « propriété de plaisance ».

En examinant bien le mur de soutènement qui entoure la cour, et le pont à trois arches qui enjambe les douves, on s'aperçoit que la partie supérieure, en briques, est établie un peu en retrait sur le mur en pierre inférieur. L'appareil de la maçonnerie de la partie basse — en pierre donc — est de beaucoup plus ancien, de deux ou trois siècles peut-être; il est le même que pour les fondations du château, plongeant dans l'eau des douves.

La partie supérieure daterait ainsi d'un remaniement effectué lors du remblai de la cour actuelle, c'est-à-dire quand on aurait recouvert de terre la partie des fondations sur laquelle on renonçait à rebâtir. Nous verrons, ci-après, que ce fut vers 1583.

Quant au pont, il est établi qu'il fut construit entre 1850 et 1860 par le propriétaire de l'époque, l'avocat anversois *Charles Blockx*, en remplacement d'un vieux pont-levis incommode et vétuste.

*
**

Conjointement avec les archives anversoises, et avec celles de la commune de *Mortsel* — archives de l'Etat à Anvers —, les documents, conservés au château *Ter Varent* et transmis, soigneusement de propriétaire en propriétaire successifs, ont permis au châtelain actuel, *M. Charles de Bary-Blockx*, d'en reconstituer l'histoire.

Le nom même du domaine rappelle qu'il est situé dans un endroit frais où, sous l'ombrage des arbres, abondaient les fougères (1). Il dut y avoir, ici, dans le haut moyen âge, une maison d'exploitation agricole, ferme ou villa; la campagne est, en effet, grasse et fertile; tout naturellement, les habitants de cette résidence isolée et exposée aux rapines l'ont entourée d'eau; il leur suffit, d'ailleurs, de creuser de larges fossés et les eaux, suintant de ce sol humide, s'y accumulèrent. Les plus vieux documents, du XIII^e siècle donc, qualifient, d'ailleurs, de « *Hoeve* », c'est-à-dire de métairie, la première installation de *Ter Varent*.

On en est réduit à ces hypothèses pour la période qui précède l'an 1000; et même, ce n'est qu'en 1272 qu'apparaissent les documents écrits. A cette dernière époque, le propriétaire de *Ter Varent* était

(1) *Fougère* se dit en flamand: *varen*.

un certain Wouter Volcaert, qualifié de « miles » — soldat — c'est-à-dire citoyen d'un rang intermédiaire entre la noblesse et la bourgeoisie urbaine. Il appartenait à l'une des sept puissantes familles du patriciat anversoïis.

Pour une cause inconnue, et sans doute comme sanction d'une faute grave, il dut abandonner Ter Varent au duc de Brabant Jean II. Celui-ci en investit féodalement, en 1300, Willem III, de la puissante famille des Berthout de Grimberghen.

Il semble établi que ce fut ce Willem III Berthout qui fortifia Ter Varent et transforma le « maynement » — l'exploitation agricole — en château féodal. Le domaine de Ter Varent n'était, d'ailleurs, qu'une partie de la seigneurie de Cantecroy-Mortsel dont les Berthout étaient les sires.

Ceux-ci conservèrent Cantecroy et Ter Varent pendant deux cents ans. Vers le milieu du XVI^e siècle, Ter Varent est, avec Cantecroy, entré dans l'illustre famille des Perrenot de Granvelle. Le célèbre cardinal Antoine de Granvelle, gouverneur des Pays-Bas sous Philippe II, résida à Cantecroy et à Ter Varent, jusqu'en 1564; son frère Thomas lui succéda à Cantecroy, jusqu'en 1616.

Une tradition veut que les Granvelle aient placé à Ter Varent une garnison espagnole, commandée par un seigneur de même race. Il est logique qu'à cette époque de troubles, le gouverneur des Pays-Bas se soit entouré de défenseurs sûrs. La précaution fut même insuffisante: le 5 août 1583, sous Alexandre Farnèse, des bandes d'insurgés et de réformés assiégèrent Ter Varent et s'en emparèrent; le château fut incendié et totalement détruit. A cette époque, les Granvelle avaient aliéné Ter Varent.

Parmi les nombreux propriétaires qui s'y succédèrent, pendant les XVII^e et XVIII^e siècles, et que nous ne pouvons énumérer ici, nous citerons seulement : 1^o) le baron Philippe Le Roy, père du baron Jacques Le Roy, le célèbre historien qui a laissé un ouvrage décrivant les châteaux du Brabant. Le baron Philippe Le Roy acheta Ter Varent, en 1640; 2^o) le chevalier Jacomo Anthonio de Carena, négociant anversoïis, anobli en 1655, originaire de Milan. Jacques de Carena, déjà cité, est célèbre dans les annales anversoïises comme protecteur des arts. Ce fut lui qui, entre autres, commanda à Bruxelles les fameuses tapisseries représentant la vie d'Achille, dont il orna son hôtel de la place de Meir. Ces tapisseries, qui portent les armes des Carena, ont été acquises, en 1875, par le Musée de la Porte de Hal de Bruxelles, où elles se trouvent encore aujourd'hui.

Jacques de Carena fit ériger, pour lui et sa famille, un mausolée dans l'église Saint-Jacques à Anvers. La chapelle Saint-Charles Borromée, où se trouve ce tombeau, est souvent appelée depuis: « chapelle de Carena ».

En 1859, le domaine de Ter Varent, qui comprenait, outre le château, environ onze hectares de

parc et de terres, fut acquis par l'avocat anversoïis Charles Blockx, qui avait pris une part glorieuse aux événements de la Révolution de 1830, et était, de ce chef, décoré de la Croix de Fer.

A sa mort, Ter Varent échut à son neveu Jacques Blockx qui décéda en 1913, laissant quatre enfants. La succession, longtemps indivise, fut, en 1928, apportée à une société immobilière d'Anvers qui procéda au lotissement actuel. Une des héritières, dame Gabrielle Blockx, épouse de Messire Charles



Le château Ter Varent. — Le portail.

de Bary, racheta le château et la partie du parc qui se trouve en avant de celui-ci. La famille des de Bary, dont une branche est fixée en Angleterre, est une des plus anciennes du Tournaisis où, déjà, on la signale à l'époque des Croisades.

**

En faisant le tour du parc, sous l'ombrage des marronniers dont les longues branches se penchent sur l'eau verte des douves, en passant près des murs vénérables qui furent, jadis, l'enceinte

de la propriété féodale, en admirant la vieille ferme, délicieuse demeure rurale du XVI^e siècle, à l'épais toit de chaume, le visiteur se prend à oublier qu'il est dans la banlieue affairée de la Métropole commerciale belge. Par les souvenirs

qui s'évoquent à lui, il est reporté trois siècles en arrière, aux temps où de fringants équipages amenaient les invités et les artistes, dont le fastueux Jacques de Carenna s'entourait si volontiers.

O. PETITJEAN.
